

Les ex-résidents de la MECI, 150, bd Vincent Auriol – PARIS (13^e)
et leur Comité de soutien

Mesdames et Messieurs
les signataires de la lettre au Préfet de Police
en soutien aux Sans papiers de la MECI

Paris, le 28 août 2009

Mesdames, Messieurs,

Il y aura bientôt un an, les 25 septembre et 23 octobre 2008, la préfecture de police faisait expulser, par la force, avant la trêve hivernale, les 182 habitants de la Maison des Etudiants de Côte d'Ivoire (MECI). Ces évacuations pour « *pour cause de péril* » entraînaient pour l'administration préfectorale des responsabilités qu'elle se devait d'assumer : reloger les ayants droits et héberger dans des conditions décentes et pérennes les ex-résidents sans papiers conformément à la loi du 5 mars 2007 (loi Dalo).

A ce jour, onze mois après la première expulsion, ces engagements ne sont pas tenus : une dizaine de ménages ne sont toujours pas relogés, de nombreux ex-résidents sans papiers ont été expulsés des hôtels où ils étaient hébergés à la veille du 1^{er} mai et de nouvelles menaces d'expulsion des hôtels pèsent sur les autres, y compris les ex-résidents récemment régularisés. Trois d'entre eux viennent de recevoir une lettre de la DASS les informant que leur hébergement hôtelier prendra fin le 7 septembre prochain et risquent donc de se retrouver à la rue.

En janvier dernier, à la demande des ex-résidents de la MECI et de leur comité de soutien, vous avez été, 16 élus du PS, PCF, Verts du 13^e et de Paris ainsi que 43 représentants d'associations, organisations syndicales et politiques et 9 personnalités de la société civile à signer une lettre adressée au Préfet de police de Paris lui demandant « *d'user de son pouvoir discrétionnaire afin que ces ménages (ex-résidents de la MECI sans papiers) obtiennent leur régularisation à titre humanitaire* ».

Dans le contexte actuel, leur situation devient de plus en plus précaire et dangereuse. Depuis janvier, 33 fiches de police ont été déposées à la Préfecture de Police, 14 personnes ont été reçues ; seules 8 d'entre elles ont obtenu un récépissé de titre de séjour, 2 autres sont reconvoquées en octobre et 4 n'ont pas été reconvoquées. 36 personnes vivent dans une angoissante incertitude : depuis janvier, 4 ex-résidents en situation irrégulière ont subi une garde à vue de 24 h ; 3 viennent de faire l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière (APRF) ; un ex-résident, âgé de 50 ans, peintre en bâtiment, a été expulsé le 30 juillet, du pays où il vivait et travaillait depuis plus de 8 ans, 6 jours après son arrestation !

Nous poursuivons inlassablement notre combat pour le respect des engagements en matière de relogement et d'hébergement et pour la régularisation de tous les Sans papiers.

Le 3 septembre nous organisons un rassemblement devant la préfecture de police à 9 h 30, (M^o Cité), pour exiger l'examen des dossiers des ex-résidents sans papiers et leur régularisation

Les ex-résidents de la MECI ont plus que jamais besoin de votre soutien actif et vous demandent d'être présents ou représentés à ce rassemblement. Ils ont également besoin de votre soutien financier.

Pour les résidents et le comité de soutien
M. ATHOUNGBRE, représentant des ex-résidents
M. NAELTEN, pour le MRAP
D. DEVAUX, pour la LDH 5^e/13^e